



« LA GAZETTE DE L' ARBITRAGE »

District de Football Haute-Savoie & Pays de Gex
N° 13 - DECEMBRE 2016



« Le football n'est pas un jeu parfait. Je ne comprends pas que les gens veillent que l'arbitre le soit »

Pierluigi COLLINA



SOMMAIRE

1. Editorial du Président de la Commission de l'Arbitrage.
2. Un nouveau logo pour le District.
3. Une nouvelle secrétaire à la CDA.
4. « Coup d'œil dans le rétro ».
5. Modifications aux lois du jeu de juillet 2016.
6. Clément TURPIN, Euro 2016 et JO.
7. Des vacataires au service de l'arbitrage Haut-Savoyard et Gessien.
8. Correction du questionnaire technique annuel de juin 2016.
9. Cyril Mugnier « un pro de l'arbitrage ».
10. Informations diverses.
11. La question Quizz.
12. La photo humoristique.





EDITORIAL DU PRESIDENT DE CDA

1

Laurent LUTZ

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec plaisir que je rédige mon premier édito en tant que nouveau Président de la CDA.

L'activité de la CDA a déjà repris pleinement :

- Rencontres Educateurs, Présidents, Arbitres,
- Assemblée Générale,
- Tests physiques,
- Formation FMI,
- Rencontres tutorat,
- Premières séances de formation : nouveaux arbitres, observateurs, assistants, formation continue....



Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, mon équipe et moi-même, mettons tout en œuvre pour parvenir aux objectifs fixés.

Nous sommes bien conscients du travail et de l'investissement que vous fournissez et nous vous en remercions.

L'une de nos lignes de conduite et VOTRE accompagnement, nous sommes là pour vous !

Notre District était deuxième en termes de niveau d'arbitrage sur la Ligue Rhône-Alpes et reste toujours deuxième après la fusion régionale avec l'Auvergne. Nous en sommes très fiers !

Nous sommes également le premier district de France à avoir créé une équipe technique de vacataires.

Celle-ci nous permettra de continuer notre perfectionnement et poursuivre une amélioration constante de notre arbitrage.

La fin des matchs « aller » arrivant à son terme annonçant ainsi la fin de l'année, nous vous souhaitons une belle et heureuse fin d'année 2016.

Ce sera avec plaisir que nous nous retrouverons en 2017 pour le stage annuel qui se déroulera au Lycée Professionnel Jeanne Antide de Régnier en février prochain.

Bonne trêve à toutes et à tous !

Laurent LUTZ



UN NOUVEAU LOGO POUR LE DISTRICT

2

Afin de répondre à une directive de la FFF, le Comité de Direction à validée depuis quelques semaines l'attribution d'un nouveau logo pour notre District.

Les arbitres quant à eux devraient se voir dotés pour la saison 2016/2017 d'un nouvel écusson sur leur maillot.



UNE NOUVELLE SECRETAIRE A LA CDA

3



Delphine BARATAY vient d'intégrer la CDA au poste de secrétaire de la Commission et responsable de la gazette de l'arbitrage. Nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous et lui souhaitons pleine réussite dans ses fonctions.



Assemblée Générale des Arbitres



*Compte-rendu et photos
sur le site internet du District
en rubrique « arbitrage »*



« COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO »

les manifestations et formations de ce début de saison

Compte-rendu et photos sur le site internet du District en rubrique « arbitrage »

4

DATE	HORAIRE	INTITULE	LIEU	NB
13/08/16	20h00 / 22h00	Formation candidat Ligue	Amphion	3
20/08/16	8h30 / 10h30	Test physique Ligue	Ambilly	9
20/08/16	20h00 / 22h00	Formation Ligue	Ambilly	1
23/08/16	15h00 / 17h00	Formation Ligue	Evian	1
24/08/16	17h30 / 22h00	Plénière CRA/CDA/CTRA/CTDA	Villeurbanne	8
26/08/16	18h30 / 19h30	Intervention club seniors	St Jorioz	15
27/08/16	10h00 / 10h30	Intervention EPA	Archamps	
27/08/16	13h00 / 19h00	Formation Ligue	Ville La Grand	4
31/08/16	19h00 / 21h00	Formation observateurs	District	22
02/09/16	19h00 / 21h00	FMI clubs/arbitres	District	11
03/09/16	10h00 / 11h00	Rattrapage test théorique	District	13
05/09/16	19h00 / 21h00	FMI clubs/arbitres	District	12
07/09/16	19h00 / 22h00	Réunion CDDRF	Villeurbanne	10
09/09/16	19h00 / 21h00	Rencontre tutorat	District	22
10/09/16	8h00 / 12h00	Test physique des arbitres de District	Ville La Grand	133
14/09/16	15h00 / 17h00	Formation candidats Ligue	Ambilly	1
16/09/16	19h00 / 22h00	Formation arbitres bénévoles	District	18
17/09/16	8h30 / 12h00	Formation nouveaux assistants	Vétraz	18
22/09/16	9h00 / 17h00	Réunion référents CDOS	Annecy	20
22/09/16	19h00 / 20h00	Intervention club U17/U19	Rumilly	40
23/09/16	8h30 / 15h30	Intervention BPJEPS	Ballaison	19
23/09/16	19h30 / 21h00	FMI arbitres U17	District	6
24/09/16	9h00 / 12h00	Formation arbitres bénévoles	District	27
30/09/16	19h00 / 21h30	Formation Pré-Ligue	District	4



« COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO »

les manifestations et formations de ce début de saison

Compte-rendu et photos sur le site internet du District en rubrique « arbitrage »

4

DATE	HORAIRE	INTITULE	LIEU	NB
01/10/16	14h00 / 17h00	Sensibilisation joueuses féminines	Poisy	25
02/10/16	8h00 / 11h00	Rattrapage tests physiques	Cluses	60
07/10/16	10h00 / 17h00	Réunion CTRA/CTDA LARA	Villeurbanne	8
10/10/16	19h00 / 20 h30	Intervention club U17/séniors/féminines	Ayze	20
12/10/16	19h00 / 20h00	Réunion de présentation vacataires	District	2
13/10/16	19h00 / 20h30	Intervention club U15	Amancy	40
14/10/16	19h00 / 21h00	Formation Pré-Ligue	District	2
15/10/16	9h00 / 17h00	Formation de base à l'arbitrage majeurs	District + St Cergues	16
16/10/16	9h00 / 17h00	Formation de base à l'arbitrage majeurs	District + Cranves Sales	16
17/10/16	19h00 / 20h30	Intervention club joueurs/éducateurs	Margencel	22
18/10/16	19h00 / 21h00	Formation clubs et arbitres FMI (1 ^{ère} div)	District	30
20/10/16	9h00 / 18h00	Formation de base à l'arbitrage mineurs	Reignier	23
21/10/16	9h00 / 18h00	Formation de base à l'arbitrage mineurs	Reignier	22
22/10/16	9h00 / 18h00	Formation de base à l'arbitrage mineurs	Reignier	22
23/10/16	9h00 / 18h00	Formation de base à l'arbitrage mineurs	Reignier	22
25/10/16	18h00 / 19h30	Intervention club U15	AJ Ville La Grand	25
25/10/16	19h00 / 21h00	Formation clubs et arbitres FMI (1 ^{ère} div)	District	31
26/10/16	19h00 / 21h30	Formation Pré-Ligue	District	2
27/10/16	13h30 / 15h30	Intervention club U9/U11/U13	St Jeoire	20
29/10/16	9h00 / 17h00	Formation de base à l'arbitrage majeurs	District + Pers Jussy	14



« COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO »

les manifestations et formations de ce début de saison

Compte-rendu et photos sur le site internet du District en rubrique « arbitrage »

4

DATE	HORAIRE	INTITULE	LIEU	NB
30/10/16	9h00 / 17h00	Formation de base à l'arbitrage majeurs	District + Neydens	14
31/10/16	19h00 / 21h00	Formation continue 1	Vougy	37
03/11/16	19h00 / 21h00	Formation continue 2	CDOS Annecy	43
04/11/16	19h00 / 21h30	Formation Pré-Ligue	District	2
07/11/16	8h30 / 11h30	Intervention maison d'arrêt	Bonneville	10
08/11/16	19h00 / 21h00	Formation continue 3	Jonzier Epagny	12
10/11/16	8h30 / 11h30	Intervention maison d'arrêt	Bonneville	10
10/11/16	9h00 / 18h00	Formation continue 4	Allinges	24
15/11/16	16h00 / 18h00	Intervention section sportive	Rumilly	18
16/11/16	17h30 / 19h00	Intervention club U13	Rumilly	48
18/11/16	19h00 / 21h00	Formation des tuteurs et rencontres tutorat	District	24
21/11/16	14h00 / 19h00	Groupe de travail DTA « arbitrage des jeunes par les jeunes »	Caen	8
22/11/16	8h00 / 13h00	Groupe de travail DTA « arbitrage des jeunes par les jeunes »	Caen	8
25/11/16	19h00 / 21h30	Formation Pré-Ligue	District	2
01/12/16	19h00 / 21h00	Formation arbitres Futsal	District	4
02/12/16	19h00 / 21h30	Formation Pré-Ligue	District	2
05/12/16	10h00 / 18h00	Groupe de travail DTN/DTA « PEF »	Paris	4
06/12/16	9h00 / 17h00	Groupe de travail DTN/DTA « PEF »	Paris	4
07/12/16	13h30 / 17h00	Certification UNSS jeunes officiels	Rumilly	7
09/12/16	19h00 / 21h30	Formation Pré-Ligue	District	2
10/12/16	9h00 / 12h00	Validation tutorat jeunes arbitres	District	10
12/12/16	16h00 / 17h30	Intervention section sportive	Pringy	24



MODIFICATIONS AUX LOIS DU JEU

Juillet 2016

5

Depuis le 1er juin 2016, de nombreuses lois du jeu ont évolué. En effet, l'IFAB (International Football Association Board) a opéré des changements dans les règles afin de faciliter l'accès et la compréhension des Lois du Jeu pour tous les acteurs du football. Ce qu'il faut retenir :

MODIFICATIONS DES INTITULÉS DES LOIS

1

LOI 1 : Le terrain, LOI 3 : Les joueurs, LOI 6 : Autres arbitres,
LOI 10 : Déterminer l'issue d'un match, LOI 14 : Penalty, Loi 17 : Corner

LOI 3: LES JOUEURS

2

UNE ÉQUIPE À - DE 8 JOUEURS, 1 joueur a délibérément quitté le terrain: possibilité d'appliquer l'avantage. Arrêt du match après le 1^{er} arrêt de jeu si l'équipe ne compte pas 8 joueurs.

3

LES REMPLAÇANTS PEUVENT PROCÉDER À TOUTE REPRISE DU JEU à condition qu'ils aient tout d'abord pénétré sur le terrain.

4

SI UN OFFICIEL D'ÉQUIPE (ENTRAÎNEUR ET AUTRES INSCRITS SUR LA FEUILLE DE MATCH), UNE REMPLAÇANT, UN REMPLACÉ, UN JOUEUR EXCLU INTERFÈRE DANS LE JEU : C.F.D ou penalty à l'endroit de l'interférence.

5

SI UN AGENT EXTÉRIEUR (TOUTE PERSONNE NON INSCRITE SUR LA FEUILLE DE MATCH) INTERFÈRE DANS LE JEU : balle à terre à l'endroit de l'interférence. Si le ballon se dirige vers le but et que l'interférence n'empêche pas le défenseur de jouer le ballon et que le but est marqué: but accordé (même s'il y a eu contact avec le ballon).



MODIFICATIONS AUX LOIS DU JEU

Juillet 2016

5

LOI 4: EQUIPEMENT DES JOUEURS

6

PERTE ACCIDENTELLE (CHAUSSURE, PROTÈGE-TIBIA) : remise en place le plus vite possible et au plus tard lors du prochain arrêt de jeu. Si, avant de le faire, le joueur joue le ballon et/ou marque un but : but accordé.

7

EQUIPEMENT OU SAIGNEMENT : Un arbitre doit vérifier l'équipement avant le retour sur le terrain (un arbitre = l'assistant ou l'arbitre principal).
Joueur quittant le terrain pour corriger/changer de tenue ou saignement : seul l'arbitre principal autorise le retour sur le terrain, cela peut se faire alors que le ballon est en jeu.

8

CUISSARDS : couleur identique à la couleur dominante du short ou de la partie inférieure du short.

LOI 5: L'ARBITRE

9

JOUEUR BLESSE : s'il a été blessé suite à une faute physique pour laquelle l'adversaire a été averti ou exclu, il peut être soigné sur le terrain et ne devra pas sortir (Pour autant que l'évaluation de la blessure ou les soins soient effectués rapidement).

10

AVANTAGE : gestuelle avec un bras ou deux bras.



MODIFICATIONS AUX LOIS DU JEU

Juillet 2016

5

LOI 5: L'ARBITRE

11

BALLON SUPPLÉMENTAIRE, UN OBJET OU UN ANIMAL se retrouve sur le terrain durant la rencontre: interrompre le jeu (reprise par balle à terre) uniquement s'il y a eu interférence avec le jeu. Si le ballon se dirige vers le but et que l'interférence n'empêche pas le joueur de l'équipe qui défend de jouer le ballon: But accordé si le ballon franchit la ligne de but (même s'il y a eu contact avec le ballon).

12

AVANTAGE: pas d'application en cas de faute grossière, acte de brutalité ou faute passible d'un second avertissement: À moins qu'une occasion de but manifeste ne se dessine Dans ce cas: exclusion au 1^{er} arrêt du jeu. À moins que le joueur fautif ou dispute le ballon ou interfère avec un adversaire: CFI

13

FAUTES SIMULTANÉES: sanctionne la faute la plus grave en terme de sanction Reprise du jeu, gravité physique et impact tactique.

LOI 7: DURÉE DE LA PARTIE

14

PROLONGATION DE LA PÉRIODE: évaluation de la blessure, pauses prévues pour se désaltérer.



MODIFICATIONS AUX LOIS DU JEU

Juillet 2016

5

LOI 8: COUP D'ENVOI ET REPRISE DU JEU

15

COUP D'ENVOI : Le ballon est en jeu dès qu'il a été botté et a clairement bougé. But direct uniquement contre l'équipe adverse.

16

BALLE À TERRE : elle doit être touchée par au moins deux joueurs. Si tel n'est pas le cas et qu'un but est marqué, le but est refusé: coup de pied de but si le ballon entre dans le but adverse, corner si le ballon entre dans son propre but.

LOI 10: DÉTERMINER L'ISSUE D'UN MATCH

17

EPREUVE DES TIRS AU BUT : à moins que d'autres éléments ne doivent être pris en compte (état du terrain, sécurité, etc.), l'arbitre tire à pile ou face pour décider le but sur lequel les tirs seront exécutés.

18

PLEIN EFFET : le tir est terminé lorsque le ballon arrête de bouger, est hors du jeu ou quand l'arbitre interrompt le jeu pour une infraction aux Lois du jeu.

19

SUPÉRIORITÉ NUMÉRIQUE : application de la réduction du nombre de joueur en fin du match, avant et pendant les tirs au but. Tout joueur retiré ne peut participer à l'épreuve. Exception: remplacement possible d'un gardien blessé avant ou pendant l'épreuve (même si tous les remplaçants n'ont pas été utilisés, un joueur retiré de l'épreuve pour égaliser le nombre de joueurs, peut remplacer le gardien).



MODIFICATIONS AUX LOIS DU JEU

Juillet 2016

5

LOI 11 : LE HORS-JEU

20

PRECISIONS : la ligne médiane n'est pas comprise dans la position de hors-jeu. De même, les mains et bras de tous les joueurs, y compris les gardiens de but, ne sont pas pris en compte.

21

POSITION DU COUP FRANC INDIRECT SUR HORS-JEU : en cas d'infraction de hors-jeu, l'arbitre accorde un coup franc indirect à l'endroit où s'est produite l'infraction, y compris si elle s'est produite dans la propre moitié de terrain du joueur.

LOI 12 : FAUTES ET INCORRECTIONS

22

COMPLÉMENT AU 6^{ÈME} CAS DES CFD: tacler un adversaire ou lui disputer le ballon.
AJOUT D'UN CAS DE CFD : faire obstacle à la progression d'un adversaire avec contact.
MODIFICATION D'UN CAS DE CFI : faire obstacle à la progression d'un adversaire sans contact.

23

MOTIF D'EXCLUSION: acte de brutalité remplace comportement violent.

24

FAUTE COMMISE: si le ballon est en jeu et si le joueur commet une faute à l'intérieur du terrain contre: un coéquipier, un remplaçant, un remplacé, un officiel d'équipe ou un arbitre: CFD ou pénalty.



MODIFICATIONS AUX LOIS DU JEU

Juillet 2016

5

LOI 12 : FAUTES ET INCORRECTIONS

25 ANEANTIR OU NON UNE OCCASION MANIFESTE DE BUT

	Faute commise <u>hors de la surface</u> <u>avec anéantissement</u>	Faute commise <u>dans la surface</u> <u>avec anéantissement</u>
Faute de main	EXCLUSION	EXCLUSION
Joueur tentant de jouer le ballon ou étant en mesure de le jouer	AVERTISSEMENT	EXCLUSION
Faute commise par le fait de <u>TENIR</u> , <u>TIRER</u> ou <u>POUSSER</u>	EXCLUSION	EXCLUSION
Faute où le joueur n'a pas essayé de jouer le ballon ou n'était pas en mesure de le faire	EXCLUSION	EXCLUSION
Faute commise passible d'exclusion (faute grossière, acte de brutalité)	EXCLUSION	EXCLUSION



MODIFICATIONS AUX LOIS DU JEU

Juillet 2016

5

LOI 13 : COUPS FRANCS

26

FAUTE HORS DU TERRAIN : lors d'une action de jeu où le joueur quitte le terrain et commet une faute: coup franc exécuté sur le point de la limite du terrain le plus proche de l'endroit où la faute a été commise. Si la faute est passible d'un C.F.D. et si le dit point se trouve sur une des parties de la ligne de but délimitant la surface de réparation du fautif: penalty.

27

SUR CFI : l'arbitre oublie malencontreusement de lever le bras : dans tous les cas (même si CFI dans SDR): coup franc à refaire.

LOI 14 : PENALTY

28

EXECUTION AVEC FAUTES SIMULTANÉES : de même gravité: à refaire / de gravité différente: CF sanctionnant la plus grave. NB: dans le cas des infractions simultanées, la feinte illégale du tireur prévaut sur une faute d'empiètement dans le SDR ou du GB qui quitte la ligne de but.

29

EXECUTION AVEC FAUTE DU TIREUR : marquer un temps d'arrêt dans la course est autorisé. Marquer un temps d'arrêt après la course d'élan sans pour autant faire semblant de botter est considéré comme une feinte illégale: CFI + AVT. La dernière foulée et le tir doivent constituer un ensemble fluide, un même mouvement.

30

EXECUTION AVEC FAUTE DU GARDIEN DE BUT : avertissement au gardien pour CAS.



MODIFICATIONS AUX LOIS DU JEU

Juillet 2016

5

LOI 15 : RENTREE DE TOUCHE

33

FAUTE D'UN ADVERSAIRE: Distraire ou gêner l'exécutant de la rentrée de touche, y compris en ne respectant pas la distance de 2m par rapport à l'exécutant : Avertissement pour comportement antisportif. Si la rentrée de touche a déjà été effectuée : coup franc indirect.

LOI 17 : CORNER

34

CONDITIONS D'EXÉCUTION : Le ballon est en jeu lorsqu'il a été botté et a clairement bougé, même s'il n'est pas sorti de la surface de coin.
Conditions identiques sur les autres remises en jeu: Coups francs, pénalty, coup d'envoi.

Lien vers: LES LOIS FIFA

<http://fr.fifa.com/development/education-and-technical/referees/laws-of-the-game.html>



CLÉMENT TURPIN: EURO 2016 ET JO DE RIO GRANDIOSES ET INOUBLIABLES !!!

6

Après sa participation à l'Euro 2016 et de retour des Jeux Olympiques de RIO, Clément a accordé une interview à sa section UNAF Pays-Minier.

1. Clément bonjour, tu viens de vivre 2 événements exceptionnels avec l'EURO et les JO à Rio... Si tu devais les résumer en 2 mots, quels seraient-ils ?

« Grandioses et inoubliables ».

Grandioses, parce que ces événements étaient des rendez-vous mondiaux suivis par des millions de personnes. Tout y est donc multiplié: l'attente, la pression et surtout les émotions!

Inoubliables, parce que je garderai en tête des images, des moments, des émotions uniques vécus toute ma vie. Cet été 2016 restera à jamais gravé.

2. Tu as côtoyé lors de l'EURO les meilleurs arbitres européens, certains t'ont-ils impressionné par leur charisme, leur technicité, leur capacité physique ou leur simplicité ?

Effectivement, j'ai eu le privilège de vivre plusieurs semaines avec des arbitres qui ont officié sur des finales de coupe du monde, des finales de Champion's League et Europa League, des arbitres qui ont dirigé plusieurs matches de coupe du monde: ça pèse lourd en expérience!

Leur présence, leur prise de parole sont riches en expériences et quand ils disent quelque-chose, croyez-moi, on ouvre les oreilles bien grandes et on écoute !

J'ai été marqué par leur sérénité, leur calme, leur maîtrise. En fait, cela s'explique aussi par le fait que ce n'est pas la 1^{ère} fois qu'ils vivent un tournoi majeur, ils savent comment cela se passe, ils savent à quoi s'attendre.

Ils décontextualisent énormément et cela leur permet d'arriver avec une énorme confiance le jour du match.





DES VACATAIRES TECHNIQUES AU SERVICE DES ARBITRES HAUT-SAVOYARD ET GESSIEN

7

Depuis le 1^{er} novembre, la CDA compte en son sein 3 vacataires qui interviendront sur les actions techniques (recrutement, formation, fidélisation,) des arbitres.



Antoine BLANCHET
Initiateur en Arbitrage



Willy DELAJOD
Formateur 1^{er} degré



Sébastien RADICE
Initiateur en Arbitrage

Ces 3 techniciens viendront ponctuellement épauler le travail du CTDA et des 13 autres membres de l'équipe technique.

Rappel des membres de l'équipe technique:

Maxime ALLARD, Halil ATAR, Brice BROSSETTE, Adrien DUPERRIER-SIMOND, Romain GENOUD, Rémi LANDRY, Michael LOUIS, Arnaud MILANESE, Cyril MUGNIER, Romain PERPINAN, Vincent RICHER, Muhamed SOFTIC, Pédro VALENTE LOPES



CORRECTION QUESTIONNAIRE TECHNIQUE

8

Veuillez trouver ci-dessous la correction du QCM de juin 2016.

Attention, les réponses ne prenaient pas en compte les modifications aux lois du jeu de Juillet 2016.

QUESTION 1 : Sur une balle à terre normalement exécutée, un joueur de l'équipe A voulant rendre directement le ballon à l'équipe adverse, tire directement dans le but et marque. Décision ?

d) But refusé, coup de pied de but.

QUESTION 2 : A la 72', le N°8 et le N°7 du club visiteur en viennent aux mains à proximité de leur but sur le terrain. L'arbitre arrête le jeu alors que le gardien de but tient le ballon dans ses mains. Comment l'arbitre reprendra-t-il le jeu ?

d) CFI pour l'équipe adverse à l'endroit où les deux joueurs se frappent.

QUESTION 3 : Duel entre deux adversaires à la tête. Le joueur de l'équipe B prend son élan et écarte les bras, en s'en servant comme d'un outil. Le joueur de l'équipe A est percuté au visage par le coude de son adversaire et reste au sol. L'arbitre décide d'arrêter le jeu. Le joueur de A saigne au visage. Décision ?

c) L'arbitre appelle le fautif et lui adresse un avertissement pour CAS.

QUESTION 4 : Dans l'action de jeu, à l'entrée de la surface de réparation, un attaquant perd sa chaussure. Néanmoins, il continue sa course, dribble le gardien et marque ? **c) But refusé, avertissement à l'attaquant pour comportement antisportif, équipement à remettre en conformité, CFI pour la défense.**

QUESTION 5 : Quel coup de pied de réparation sera à refaire ?

a) Le tireur frappe avant le coup de sifflet de l'arbitre et le tir est manqué.

QUESTION 6 : Le gardien fait rebondir le ballon au sol avant de le dégager. A ce moment un attaquant le lui subtilise. Décisions ? **b) CFI pour la défense.**

QUESTION 7 : Lors de l'épreuve des tirs au but, 11 tireurs ont effectué leurs tirs et les deux équipes sont à égalité. Comment se poursuivra la séance ?

a) Les équipes pourront changer l'ordre de passage des botteurs.

QUESTION 8 : Un joueur de l'équipe A sur le terrain, dans sa surface de réparation, insulte son adversaire situé hors de la surface de réparation mais sur le terrain. Quelle est la reprise du jeu ?

c) CFI pour l'équipe adverse où se trouvait le fautif.

QUESTION 9 : Alors qu'il est sur le terrain et que le ballon est en jeu, le joueur N°8 de l'équipe A frappe un adversaire situé au-delà de la ligne de touche. Ce joueur attendait le signal de l'arbitre pour revenir participer au jeu. Quelle sera la reprise du jeu ? **a) CFI**

QUESTION 10 : Deux équipes finissent la prolongation à 8 contre 8. Pendant que l'arbitre effectue le tirage au sort pour l'exécution des tirs au but, deux adversaires se battent au centre du terrain. L'arbitre exclut ces joueurs pour comportement violent. L'épreuve des tirs au but aura-t-elle lieu ?

c) Oui, elle aura lieu à 7 contre 7 puisque l'épreuve des tirs au but ne fait pas partie du match.

QUESTION 11 : Le ballon sort en ligne de but au bénéfice de l'équipe A. L'arbitre se rend compte à cet instant qu'un joueur de l'équipe A qu'il avait refoulé précédemment afin qu'il remette son équipement en conformité avec la loi 4, se trouve sur le terrain sans avoir reçu l'autorisation. Décision ?

d) Avertissement au joueur pour entrer sans autorisation et CFI à l'endroit où le ballon a été touché en dernier lieu, SRCP loi 13.



CORRECTION QUESTIONNAIRE TECHNIQUE

8

QUESTION 12 : Un joueur de l'équipe A exécute une rentrée de touche irrégulière alors qu'un adversaire est venu une nouvelle fois volontairement se placer à une distance inférieure à 2 mètres. Décision ? **c) Avertissement au joueur de l'équipe B et rentrée de touche à refaire par l'équipe A.**

QUESTION 13 : Dernier match de la saison. Les deux équipes à la 70' décident de stopper leurs efforts et font clairement et intentionnellement une passe à 10 en attendant que le match se termine. Décision ?

a) Laisser le jeu se dérouler. A la fin du match établir un rapport sur l'attitude des équipes.

QUESTION 14 : Un coup franc indirect est accordé au bénéfice de l'équipe A devant sa propre surface de réparation pour un jeu dangereux. Le botteur botte le ballon qui prend la direction de son propre but. Le ballon est dévié volontairement de la main par un coéquipier qui ne peut l'empêcher de pénétrer dans le but. Décision technique ? **a) But accordé, coup d'envoi.**

QUESTION 15 : Sur une balle à terre, le ballon touche le sol, un joueur le reprend et le botte. Le ballon frappe la barre transversale et revient sur le tireur qui marque. Décision ? **a) But accordé, coup d'envoi.**

QUESTION 16 : Votre arbitre assistant autorise un joueur sorti pour blessure, à revenir sur le terrain après que le jeu ait repris. Vous constatez sa présence sur le terrain au moment où il récupère le ballon, tire et marque un but en faveur de son équipe. Décision technique ?

c) But refusé, balle à terre à l'endroit où il touche le ballon, SRCP loi 8.

QUESTION 17 : A la 58^{ème} minute de jeu alors que le ballon est en jeu, le gardien de l'équipe B tient le ballon dans ses mains dans sa surface de réparation. A ce moment, il insulte l'attaquant n°9 de l'équipe A, placé dans la surface de réparation également. Décision technique ?

a) Arrêt du jeu, CFI à l'endroit où le gardien profère des insultes, SRCP loi 13.

QUESTION 18 : Sur une attaque pressante, un défenseur de l'équipe A, placé sur sa ligne de but avec son gardien de but, repousse le ballon d'un coup de tête, mais tombe derrière la ligne dans les filets. Un attaquant de l'équipe B contrôle le ballon et tire au but. Le ballon est dévié, au dernier moment, par un autre joueur de l'équipe B situé juste devant la ligne de but et juste devant le gardien de but A qui a toujours les pieds sur sa ligne de but. Ce dernier est trompé par la déviation et le ballon franchit entièrement la ligne de but entre les montants. Décision ?

a) But accordé, coup d'envoi.

QUESTION 19 : Parmi ces faits, quel est celui qui n'entraîne par l'avertissement ? **c) Ne pas respecter la distance requise sur un coup d'envoi.**

QUESTION 20 : Un tacle par derrière (lutte pour le ballon) qui met en danger l'intégrité physique de l'adversaire est considéré comme :

b) Une faute grossière.

CYRIL MUGNIER

« Un professionnel de l'arbitrage »

9



Le Comité Exécutif de la FFF a établi la première liste d'arbitres sélectionnés pour le statut professionnel "F1 Elite" pour la saison 2016-2017.

Sur proposition de la Direction Technique de l'Arbitrage (DTA) et de la Commission Fédérale de l'Arbitrage (CFA), cette première liste comprend onze arbitres centraux et six arbitres assistants. Elle sera complétée au terme des saisons 2016-2017 et 2017-2018. Ce plan de professionnalisation progressif va permettre aux arbitres de la FFF opérant en Ligue 1 de se consacrer à un programme complet de rassemblements techniques et athlétiques qui s'effectueront à Clairefontaine tout au long de la saison.

La liste des arbitres "F1 Elite" sélectionnés :

Arbitres centraux :

M. Clément TURPIN, M. Rudy BUQUET, M. Benoit BASTIEN, M. Benoît MILLOT, M. Nicolas RAINVILLE, M. Frank SCHNEIDER, M. Amaury DELERUE, M. Mikael LESAGE, M. Jerome MIGUELGORRY, M. François LETEXIER, M. Karim ABED.

Arbitres assistants :

M. Nicolas DANOS, M. Hicham ZACRANI, M. Frédéric HAQUETTE, M. Julien PACELLI, M. Bertrand JOUANNAUD, M. Cyril MUGNIER.

LE LIVRE « LE FOOTBALL ET SES RÈGLES »

Edition 2016/2017

est disponible à la vente

au prix de 28 euros

au siège du District



COMMUNICATION ADMINISTRATIVE

Pour toutes correspondances avec le district et/ou la Commission de l'arbitrage, veuillez utiliser l'adresse mail suivante:
district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

N'oubliez pas de préciser
votre nom, prénom, numéro de licence, n° match, date du match, catégorie du match, ...

NOUVEAUX ARBITRES

La CDA félicite les 27 candidats à l'arbitrage qui ont obtenu les examens de début de saison et leur souhaite bonne chance pour leur début dans la fonction.

16 Mineurs

11 Majeurs

LA QUESTION QUIZZ

11

Au moment de tirer le penalty, le joueur qui s'est présenté à l'arbitre passe au-dessus du ballon sans le toucher.

Dans le même temps, un de ses coéquipiers pénètre dans la surface de réparation et tire à sa place.

Le but est marqué. Décision ?



A - But accordé, coup d'envoi.

B - But refusé, pénalty à retirer.

C - But refusé, coup franc indirect à l'endroit de la faute.

REPONSE en dernière page de la gazette

La vie est parfois injuste ...





« LA GAZETTE DE L'ARBITRAGE »

Nous restons à votre écoute.....

**N'hésitez pas à nous transmettre des sujets, des infos, des articles,
pour enrichir et faire vivre cette publication.**

Votre contact: delphine.baratay@hotmail.fr

REPONSE QUIZZ: C

